



En lien avec la journée nationale et régionale
« les métiers fantômes du social et médico-social »,
les associations cantaliennes se mobilisent le 28 septembre 2022

Plus de deux ans après la consultation relative au Ségur de la santé,
les mesures de revalorisation des professionnels du médico-social et du social
font toujours l'objet d'inégalités majeures
entre le secteur public et le secteur privé non-lucratif.

Ces associations font aussi face depuis des mois
à de grandes difficultés de recrutement et de financement,
qui menacent l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Le 28 septembre dans toute la France, présidents et administrateurs d'associations, directeurs et professionnels, personnes accompagnées et proches aidants répondront à un appel à mobilisation national de leurs fédérations et unions. Ils défilent le visage masqué, pour symboliser leur sentiment d'abandon et d'impuissance face à l'ignorance des pouvoirs publics.

Qui restera pour prendre soin des plus fragiles ?

Près d'un million de professionnels accompagnent au quotidien les personnes vulnérables, à domicile ou en établissement : personnes en situation de handicap, majeurs protégés, enfants placés, femmes victimes de violences, personnes âgées, etc. Ils sont à leur écoute, sans relâche, jour et nuit, veillent à leur bien-être, à leur participation à la société, à leur santé, à leur sécurité, répondent au mieux à leurs besoins et leurs attentes.

Ce secteur médico-social, social et sanitaire privé, représenté par des associations et fondations, connaît aujourd'hui une crise profonde. Lorsque ce ne sont pas les professionnels eux-mêmes, pourtant engagés et passionnés, qui décident d'abandonner, ce sont les associations et fondations qui menacent de s'effondrer.

Si des moyens ne sont pas alloués, ce sont des millions de personnes vulnérables (enfants, adultes, personnes âgées) qui ne bénéficieront plus d'une réponse ajustée à leurs besoins et seront victimes de rupture dans leur parcours de soins et d'accompagnement.

Si ce sujet ne reçoit toujours pas l'écho nécessaire auprès des pouvoirs publics, après des mois de mobilisation, il représente pourtant un enjeu crucial pour l'ensemble de la population : **l'enjeu du prendre soin.**



Des mesures partielles versus un véritable plan de soutien et de développement du secteur

Après une première mise en œuvre de mesures de revalorisation auprès des soignants des secteurs publics et privés en 2021 dans le cadre du Ségur de la santé, le Gouvernement a annoncé, le 18 février 2022, une extension de ces mesures auprès des professionnels de la filière socio-éducative. Pour autant, les mesures prises et leur mise en œuvre s'avèrent insuffisantes :

- **De nombreux professionnels sont toujours exclus** des revalorisations. Ce sont notamment les métiers administratifs, techniques et logistiques et une part des métiers du social, tout autant indispensables à la tenue de nos missions et le plus souvent aux rémunérations les plus faibles. Au quotidien, cela se traduit par des tensions sociales grandissantes, de l'épuisement professionnel, des départs, mettant en péril les organisations gestionnaires pour assurer les accompagnements et la poursuite des missions, jusqu'à la fermeture de places d'accueil.
- **Les associations attendent toujours le financement** des mesures annoncées par le Gouvernement pour les métiers de la filière socio-éducative. Elles ne peuvent que puiser dans leur trésorerie pour honorer les engagements du Gouvernement auprès de leurs salariés et nombre d'entre elles se retrouvent en très grande difficulté financière. Combien de temps tiendront-elles ?
- **L'attractivité du secteur reste à relancer**, avec encore de nombreux postes vacants dans les métiers de l'accompagnement et du soin, qui impactent directement la qualité de vie des personnes accompagnées et de leurs proches.

Ensemble, nous réclamons des mesures concrètes et immédiates :

- Pour la revalorisation de **TOUS** les professionnels, au même niveau que les revalorisations du Ségur de la santé,
- Pour le **financement effectif** des mesures de revalorisations salariales annoncées,
- Pour des **engagements forts en faveur de l'attractivité du secteur**,

Dans le Cantal, nous représentons une vingtaine d'associations, soit :

- 4 500 personnes accompagnées
- 1 600 salariés

Et il manque plus de 200 salariés dans nos établissements, ...